

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PATRIMOINE



Renaissance du Grand bassin Le Nôtre



C'est l'histoire d'un dessein inachevé sous le Roi-Soleil, qui verra le jour en 2022, opportunité offerte par le chantier du tram 13 à la lisière du Domaine national. Ce projet porté par la Ville, l'État et la fondation du Patrimoine, a l'ambition de recréer le Grand bassin dessiné par Le Nôtre.

C'est également grâce aux soutiens publics, de grands mécènes – dont Suez – et de celles et ceux qui contribueront à son financement, que le futur plus grand bassin d'Ile-de-France verra le jour. Dans ce but, une souscription publique sera lancée le 4 décembre avec la fondation du Patrimoine.

L'ABOUTISSEMENT DE L'AXE HISTORIQUE IMAGINÉ PAR LE NÔTRE

Situé à proximité de la forêt, le promontoire naturel sur lequel est installée la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye permet d'embrasser du regard l'axe historique dont le Domaine national est l'aboutissement : depuis le Louvre, il passe par la Concorde, l'Arc de triomphe et l'arche de la Défense. Le Grand bassin imaginé par Le Nôtre sera donc le point final de l'axe historique, dernière étape à l'ouest de ce grand tracé.

D'un diamètre de 50 m et doté d'un jet d'eau atteignant 20 m, il constituera, quelque 340 ans plus tard, l'ornement majeur du jardin à la française, devant la façade nord du château.

La réalisation des travaux du futur Tram 13 (couloir souterrain entre le tram et le RER, passant sous le

centre du bassin) donne une opportunité unique de concrétiser ce projet et de renouer avec le génie de Le Nôtre.

Ce projet est également cohérent avec nos orientations d'urbanisme et de patrimoine. Il apportera un grand agrément visuel, une transition entre la minéralité du secteur sauvegardé de la ville et les abords du parc, comme de la forêt domaniale.

La Ville poursuivra ainsi la valorisation de son patrimoine, engagée depuis quelques années (rampe des Grottes, mur des Lions, vestiges du Château-Neuf), en cohérence avec la politique de restauration conduite par l'État (ravalement des façades du château dont il est propriétaire).

FOCUS SUR...

Initiée sous Louis XIV, la création du Grand bassin fut interrompue en 1682 avec le départ de la Cour à Versailles.

Diamètre : 25 toises ou 50 m.

1837 : Ouverture de la première ligne de voyageurs en France qui reliait Paris à notre ville. Une tranchée est alors ouverte dans la perspective des Loges.

1970 : Enfouissement des voies avec l'arrivée du RER, replantation des alignements et restitution des parterres du parc du château.

1995 : 1^{ère} étude de restitution du bassin réalisée par B. Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques.

1999 : 2^e projet approuvé par le ministère mais qui ne voit pas le jour.

2005 : poursuite des études par J. Moulin, architecte en chef du Domaine national, qui demeure sans suite.

2020 : C'est avec le projet proposé en 2019 par Régis Martin, architecte en chef des Monuments historiques que la recréation du Grand bassin peut débuter.

2022 : Livraison du Grand bassin.

.../...

Directrice du Cabinet du maire

Sandrine FUSIN
sandrine.fusin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 14

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83



www.saintgermainenlaye.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PATRIMOINE



SOURCES DE FINANCEMENT

Le 4 décembre, la Ville a lancé une souscription publique avec la fondation du Patrimoine. Reconnue d'utilité publique, celle-ci offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes.

Les donateurs pourront ainsi remplir le bulletin de souscription mis à leur disposition dans le journal de la ville, dans les points d'accueil municipaux, à l'office de tourisme intercommunal, sur les sites Internet de la Fondation (page dédiée au Grand bassin) et de la ville en version dématérialisée.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

SOUTIENS ET PORTEURS DU PROJET AVEC LA VILLE

- Région Ile-de-France
- Département des Yvelines
- Ministère de la Culture
- Domaine national – Musée d'Archéologie nationale
- OPPIC, Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture
- Direction générale du patrimoine
- Architecte des Bâtiments de France
- RATP
- IDF mobilités
- Fondation du Patrimoine
- Donateurs de la souscription publique
- Appel à mécénat privé, Suez étant le premier à avoir déclaré son soutien financier

La Ville qui finance une partie des travaux, a également engagé – outre la création d'un fonds de dotation – une recherche de mécénat, de partenaires financiers et de subventions.



Directrice du Cabinet du maire

Sandrine FUSIN
sandrine.fusin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 14

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83



www.saintgermainenlaye.fr